

LES DEPRECIATIONS D'IMMOBILISATIONS NON AMORTISSABLES

- **Objectif(s)** :
 - Dépréciation non définitive de certaines immobilisations.
- **Pré-requis** :
 - Classification des immobilisations.
- **Modalités** :
 - Dépréciation de certaines immobilisations corporelles et incorporelles,
 - Evaluation des dépréciations,
 - Comptes et écritures,
 - Synthèse,
 - Application.

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. PRINCIPES.....	2
1.1. Valeur d'inventaire.	2
1.2. Immobilisations dépréciables.....	2
Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.....	2
2.1. Constatation de la dépréciation.	2
2.2. Ajustements et régularisations ultérieurs.....	3
Chapitre 3. SYNTHESE.....	3
APPLICATION.....	4
Enoncé et travail à faire.....	4
Annexes.	4
Annexe 1.	4
Annexe 2.	4
Correction.	5
Travail 1.	5
Travail 2.	5
Travail 3.	5

Chapitre 1. PRINCIPES.

1.1. Valeur d'inventaire.

Selon le PCG :

« *La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.*

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage ...

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est calculée à partir des estimations des avantages économiques futurs attendus. Dans la généralité des cas, elle est déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus... »

La valeur d'inventaire d'un bien est estimée d'après le prix du marché ou à l'aide de barèmes. C'est une valeur d'estimation fonction du marché et de l'utilité du bien pour l'entreprise.

1.2. Immobilisations dépréciables.

Les principales immobilisations incorporelles et corporelles **dépréciables** sont :

- les marques, les brevets,
- les terrains,
- les fonds de commerce.

La valeur des terrains dépend du **marché de l'immobilier**, de leur implantation ou de leur situation ou selon l'évaluation faite par un expert.

La valeur du fonds de commerce est basée sur l'importance de son **chiffre d'affaires** lui-même fonction de la **clientèle**, du lieu de son implantation, de son enseigne ou de sa renommée.

Chapitre 2. TRAITEMENTS COMPTABLES.

2.1. Constatation de la dépréciation.

1° - Constatation d'une *charge calculée au débit d'un compte de dotation selon la nature de l'élément* :

6816 Dotations pour dépréciations des immobilisations – charges d'exploitation –

6876 Dotations pour dépréciations exceptionnelles – charges exceptionnelles –

2° - Constatation, en contrepartie, de la *diminution de la valeur de l'élément d'actif immobilisé, au crédit d'un compte* :

290 Dépréciations des immobilisations incorporelles

2905 Marques, brevets

2906 Droit au bail

2907 Fonds commercial

2932 Immobilisations incorporelles en cours

291 Dépréciations des immobilisations corporelles

2911 Terrains

2931 Immobilisations corporelles en cours

2.2. Ajustements et régularisations ultérieurs.

A la clôture de chaque exercice suivant, des ajustements de dépréciations doivent donc être effectués selon la valeur actuelle de chaque élément à l'inventaire :

- **dotation** supplémentaire pour dépréciation,
- **reprise** partielle ou totale de la dépréciation existante,
- **sinon maintien** de la dépréciation existante.

Pour réduire ou supprimer les dépréciations existantes, les comptes de dépréciations doivent être débités :

290 Dépréciations des immobilisations incorporelles

- 2905 Marques, brevets
- 2906 Droit au bail
- 2907 Fonds commercial
- 2932 Immobilisations incorporelles en cours

291 Dépréciations des immobilisations corporelles

- 2911 Terrains
- 2931 Immobilisations corporelles en cours

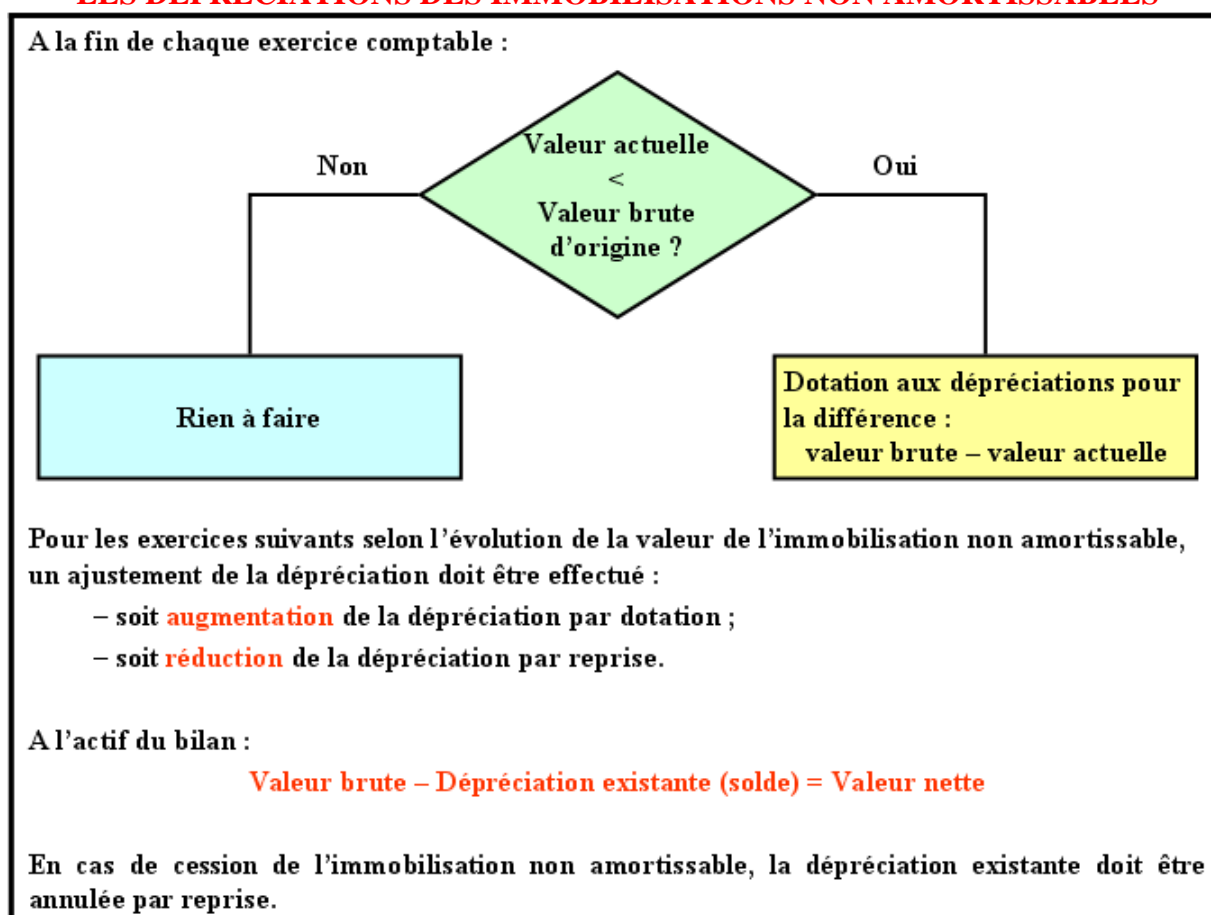
par le crédit d'un des comptes de reprises par nature :

7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles (exploitation)

7876 Reprises sur dépréciations exceptionnelles

Chapitre 3. SYNTHÈSE.

LES DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS NON AMORTISSABLES



APPLICATION.

Enoncé et travail à faire.

Pour réaliser les travaux d'inventaire relatifs aux dépréciations des immobilisations non amortissables vous disposez des informations suivantes :

1°) Immobilisations corporelles :

- 211 Terrains : **50 000 €**;
- 2911 Dépréciations des terrains : **6 000 €**(au 31/12/200N-1).

Une évaluation récente fait apparaître à la fin de l'année N, une dépréciation totale de 20 % des terrains placés en zone inondable et probablement inconstructibles.

2°) Immobilisations incorporelles :

- 207 Fonds de commerce : **80 000 €**;
- 2907 Dépréciation du fonds de commerce : **4 000 €**(au 31/12/200N-1).

L'activité commerciale est intense et le chiffre d'affaires augmente régulièrement depuis le début de l'année. La dépréciation peut être estimée à 2 % de la valeur d'acquisition soit :

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant les annexes suivantes :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses.**
- **Annexe 2 : Extrait du bilan au 31/12/200N.**

1°) Evaluer et ajuster les dépréciations pour les terrains et le fonds de commerce.

2°) Enregistrer les écritures au « Journal des Opérations Diverses » à la fin de l'exercice 200N.

3°) Présenter l'extrait du bilan au 31/12/200N.

Annexes.

Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Dépréciation du terrain		
			Dépréciation du fonds de commerce		
Totaux					

Annexe 2.

EXTRAIT DU BILAN AU 31/12/200N

ACTIF			
IMMOBILISATIONS	Brut	Dépréciations	Net
...			
Fonds de commerce			
...			
Terrains			
...			

Correction.

Travail 1.

1°) Evaluation de la provision nécessaire pour le terrain :

- Valeur d'origine du terrain : 50 000,00 €.
- Provision existante : 6 000,00 €.
- Provision nécessaire : $50\,000,00 \times 20\% = 10\,000,00$ €.
- => **AJUSTEMENT** = $10\,000,00 - 6\,000,00 = 4\,000,00$ € => **DOTATION**

2°) Evaluation de la provision nécessaire pour le fonds de commerce :

- Valeur d'origine du fonds de commerce : 80 000,00 €
- Provision existante : 4 000,00 €.
- Provision nécessaire : $80\,000,00 \times 2\% = 1\,600,00$ €
- => **AJUSTEMENT** = $4\,000,00 - 1\,600,00 = 2\,400,00$ € => **REPRISE**

Travail 2.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses - Année 200N					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc.	6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	Dépréciation du terrain	4 000.00	4 000.00
	2911	Dépréciations des terrains			
31-déc.	2907 7816	Dépréciations du fonds commercial Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	Dépréciation du fonds de commerce	2 400.00	2 400.00
Totaux				6 400.00	6 400.00

Travail 3.

EXTRAIT DU BILAN AU 31/12/200N

ACTIF			
IMMOBILISATIONS	Brut	Dépréciations	Net
...			
Fonds de commerce	80 000.00	1 600.00	78 400.00
...			
Terrains	50 000.00	10 000.00	40 000.00
...			